Maison de justice et du droit (MJD)

(https://ville-cachan.fr/maison-de-la-justice-et-du-droit/)

Les Maisons de justice et du droit sont au nombre de 2. Les habitants de Cachan sont accueillis à la Maison de justice et du droit de Villejuif.

Le personnel vous reçoit sur rendez-vous, sur place ou par téléphone.

Des permanences gratuites, confidentielles et anonymes sont assurées par des intervenants pour répondre aux 4 missions principales des MJD :

- Garantir l'accès au droit pour tous
- Concourir à l'aide aux victimes
- Favoriser le règlement amiable des litiges du quotidien
- Activités judiciaires de proximité

Vous pouvez, auprès d'acteurs variés et compétents, trouver une aide, une orientation, un soutien et, le cas échéant, bénéficier d'un véritable suivi. Vous pouvez également rencontrer des professionnels du droit, avocats, notaires et huissiers, qui vous conseillent gratuitement sur rendez-vous.

Consulter la plaquette de présentation pour plus d'informations.

Maison de justice et du droit

65 rue Jean-Jaurès, 94800 Villejuif

01 43 90 25 25

mjd.villejuif@grandorlyseinebievre.fr

Accueil physique et téléphonique :
Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-19h30
Vendredi : 9h-14h30
Accueil exclusivement téléphonique :
Mardi : 13h30-16h30

https://www.grandorlyseinebievre.fr/maisons-de-justice-et-du-droit



Henri Chassagne

13e adjoint

Accès aux services publics, aux droits et au numérique.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr